



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **21 novembre 2011**

Délibération n° 2011-2604

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 3°

objet : Projet Lyon Part Dieu - Mission d'études, de conseil et d'expertise pour la définition et la mise en oeuvre opérationnelle du projet de développement urbain et durable du quartier de la Part Dieu - Autorisation de signer le marché de prestations intellectuelles à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Direction générale - Missions territoriales - Porte des Alpes

**Rapporteur : Monsieur David**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : jeudi 10 novembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 23 novembre 2011

**Présents :** MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, M. Llung, Longueval, MM. Louis, Millet, Morales, Muet, Olivier, Mme Palleja, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

**Absents excusés :** Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), M. Buna (pouvoir à M. Charles), Mme Guillemot Longueval, MM. Charrier (pouvoir à M. Fournel), Calvel (pouvoir à M. Assi), Colin (pouvoir à M. Reppelin), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), M. Blein (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Jacquet), M. Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Coste), MM. Cochet (pouvoir à M. Thévenot), Flaconnèche (pouvoir à Mme Ait-Maten), Mme Ghemri (pouvoir à M. Le Bouhart), M. Gléréan (pouvoir à M. Vergiat), Mme Laval (pouvoir à M. Buffet), MM. Lebuhotel (pouvoir à M. Ferraro), Léonard (pouvoir à Mme Cardona), Lyonnet (pouvoir à M. Suchet), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à Mme Tifra), Pesson (pouvoir à M. Sécheresse), MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Roche), Vaté (pouvoir à M. Petit).

**Absents non excusés :** MM. Daclin, Albrand, Lambert, Nissanian.

**Séance publique du 21 novembre 2011****Délibération n° 2011-2604**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Lyon 3°

objet : **Projet Lyon Part Dieu - Mission d'études, de conseil et d'expertise pour la définition et la mise en oeuvre opérationnelle du projet de développement urbain et durable du quartier de la Part Dieu - Autorisation de signer le marché de prestations intellectuelles à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction générale - Missions territoriales - Porte des Alpes

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 26 octobre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis janvier 2010, la Communauté urbaine de Lyon élabore une stratégie de développement du quartier de la Part Dieu dans le 3° arrondissement de Lyon, territoire hautement stratégique au coeur de la métropole lyonnaise.

Une phase exploratoire et de réflexion prospective a été organisée début 2010 autour de 4 ateliers de travail pour bâtir le positionnement stratégique d'un nouveau grand projet urbain pour la métropole lyonnaise : le Hub métropolitain contemporain de Lyon.

Une phase de conception et de production a ensuite permis d'élaborer trois documents fondateurs pour le projet :

- le Concept plan, socle fondateur, définissant les grands principes transversaux et les intentions sectorisées du projet ;
- le Plan-guide représentant précisément le projet urbain de Lyon Part Dieu et le cadre dans lequel doivent s'inscrire toutes les opérations privées ou publiques engagées ou à l'étude,
- le Plan de référence urbain dont l'objectif est de faire état de toutes les propositions telles que négociées à ce jour et de l'avancement des opérations privées, de préciser les modalités opérationnelles du projet secteur par secteur (programmation, fonctionnalités, alignements, foncier, densité, volumétries, etc.), la nature et le volume des aménagements et équipements publics et les fondements conceptuels novateurs et transversaux du projet.

Sur la base de ce plan de référence, la Communauté urbaine souhaite mettre en œuvre le projet sur un périmètre de 135 hectares. Pour cela, la Communauté urbaine doit retenir un groupement d'entreprises qui aura pour mission de :

- mettre en œuvre le projet urbain, intégrant les stratégies de développement durable, de déplacement et d'amélioration de la qualité paysagère,
- décliner le projet dans les documents réglementaires et procédures opérationnelles,
- bâtir, mettre en œuvre et évaluer la stratégie de développement durable,
- définir et concevoir le sol facile de la Part-Dieu,
- définir, programmer et mettre en œuvre la stratégie commerciale, de services et d'équipements,
- conduire les études de faisabilité et de programmation des différentes intentions de projet, notamment sur les espaces publics,
- établir les cadrages urbains et environnementaux qui s'imposent à tous les opérateurs publics ou privés en phase opérationnelle,
- suivre et conseiller toutes les études et les projets opérationnels pour garantir leur adéquation avec le projet global,
- promouvoir et représenter le projet urbain aux côtés des représentants de la Communauté urbaine lors des moments de sa communication.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée, en application des articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics, pour l'attribution d'un marché relatif à la mission d'études pré-opérationnelles, de conseil et d'expertise pour la définition et la mise en œuvre du projet de développement urbain et durable du quartier de la Part Dieu à Lyon 3°.

Le marché fera l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de 4 ans.

Le marché ne comportera pas d'engagement de commande minimum, ni maximum et son montant est estimé à 2 600 000 € HT, soit 3 109 600 € TTC pour la durée du marché.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance le 7 octobre 2011, a attribué le marché au groupement d'entreprises l'AUC (mandataire)/l'AUC AS/Bureau Bas Smets/Pro développement/EPPC/CMN Partenars/Collectif Encore/Nodesign/Agence On/Citec Ingénieurs Conseil/RFR Eléments/Egis France/Iosis Concept.

Il est donc proposé au Conseil d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme ;

#### DELIBERE

**1° - Autorise** monsieur le Président à signer le marché à bons de commande, sans engagement de commande minimum et maximum, pour la mission d'études pré-opérationnelles, de conseil et d'expertise pour la définition et la mise en œuvre du projet de développement urbain et durable du quartier de la Part-Dieu à Lyon 3° et tous les actes contractuels y afférents, avec le groupement d'entreprises AUC (mandataire)/l'AUC AS/Bureau Bas Smets/Pro développement/EPPC/CMN Partenars/Collectif Encore/Nodesign/Agence On/Citec Ingénieurs Conseil/RFR Eléments/Egis France/Iosis Concept, pour un montant estimatif de 2 600 000 € HT, soit 3 109 600 € TTC pour une durée ferme de 4 ans.

**2° - La dépense** de fonctionnement en résultant sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2011 et suivants - compte 617 400 - fonction 824 - opération n° 0978.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le Président,  
pour le Président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 23 novembre 2011.**